

La différence entre le sport, l'EPS et les APSA

1. Le sport.

Le sport existe en dehors de l'école par le biais des clubs, des fédérations... Ses traits principaux sont :

- l'engagement moteur
- la codification sportive (qui permet une pratique universelle)
- l'institutionnalisation (organisation des compétitions par les instances sportives)

2. Les APSA.

Les activités physiques, sportives et artistiques ont un lien fort avec les pratiques sociales de référence (les sports, les pratiques sportives socialement reconnues) mais les modalités de pratiques sont plus diversifiées. La course à pied peut ainsi être pratiquée de manière compétitive (les courses de vitesse, de demi-fond...) comme sous forme de footing, de trail...

3. L'EPS.

L'EPS est le nom de la discipline enseignée à l'école, au même titre que le français ou les mathématiques. Elle s'appuie progressivement, de la maternelle au cycle 3, sur les APSA pour organiser ses contenus afin d'atteindre les finalités et objectifs de l'école.

Tableau récapitulatif

	Sport	EPS
Forme de pratique	- pratique volontaire - un sport par licence	- pratique obligatoire - des pratiques physiques, des expériences corporelles et des APSA
Public	De plus en plus homogène, en fonction du degré d'expertise : - compétitions séparées filles/garçons - catégories d'âge, de poids - compétition par niveaux	Classes et groupes hétérogènes Pratiques mixtes
Caractéristique principale	La compétition	La réussite de tous les élèves